



# Comité départemental de Basketball

COMMISSION SPORTIVE

**BRASSAGES REGIONAUX - CD81**

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Dans la catégorie U13, les brassages se jouent en 5 contre 5 avec un ballon taille 6 pour les féminines et pour les masculins.

## 1. Pour les triangulaires et au delà, les modifications du règlement :

- *Temps de jeu*: 4x6 minutes en U13, 4x7 minutes en U15, 4x8 minutes pour les U18
- *Temps mort* : un par quart temps et deux dans le dernier quart temps (ceux non utilisés ne peuvent pas être utilisés le quart-temps suivant).
- *Prolongation* : 3 minutes,
- *Mi-temps* : **3 minutes**, intervalle de 1 minute entre chaque période.
- Règle spécifique : les arbitres ne touchent pas le ballon en zone arrière en U13-U15 lors des violations pour favoriser tous les comportements transitionnels (voir règlement sportif 2024/2025). Remise en jeu de 14' sur RO

## 2. Horaires des rencontres :

Le club organisateur doit obligatoirement communiquer aux associations qui se déplacent et au comité départemental les horaires exacts des rencontres en cas de modification.

## 3. Officiels :

- Le club organisateur gère et coordonne.
- Chaque équipe doit venir avec un OTM et 1 ARBITRE. En cas d'absence, prévenir le club organisateur 48h avant le début de la rencontre.
- Désignation officielle des arbitres par la CDO du COMITE pour la catégorie U18 Masculins. Les arbitres seront indemnisés par le Comité et les frais seront refacturés à chaque club sur une moyenne.

## 4. Résultats.

Le club organisateur doit impérativement saisir le résultat de sa ou ses rencontres sur FBI après la ou les rencontres .

Si vous rencontrez un problème sur FBI, le club organisateur doit impérativement adresser les résultats par courriel : [cd81@basket81.fr](mailto:cd81@basket81.fr)

## 5. Liste des brûlés.

Les clubs ayant une ou des équipes en Occitanie (R1) devront transmettre la liste des brûlés avant le début des brassages.